



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
SECRETARIAT GENERAL
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS DES DEPENSES TRANSVERSALES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 06-CC-MEF/SG/PRMP-SCGAI.2025
12/03/2025

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le Journal des Marchés Publics n° en date du et dans **Taratra le 05/03/2025**.

2. Le MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES sollicite de la part des candidats intéressés des offres et des candidatures sous plis fermés pour fournir : **Prestation de service relative aux transports de matériels (contrat-cadre)**. Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N°2016-055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en ses articles 35, 63 et 67 en vue de la passation de marché contrat cadre conclu à prix forfaitaire .

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : ANDRIAMIHAJA Ando Lalao
- Fonction : PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
- Bureau : Immeuble MEF , Étage : RDC, Porte : 5

5. Pour le (ou les) candidat(s) désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être retiré auprès de l'Autorité contractante moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : un million Ariary (**Ar 1 000 000.00**)

ou son équivalent en monnaie librement convertible libellé au nom de l'Agent comptable de l'ARMP ou au nom du régisseur de recettes de l'ARMP.

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

6. Les plis devront parvenir à Immeuble MEF , étage: RDC / porte: 5 au plus tard le **24/03/2025 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas autorisée**.

8. La garantie de soumission n'est pas requise.

9. Les titulaires du contrat-cadre issu du présent appel d'offres seront ultérieurement invités à participer à la

passation des marchés subséquents.



à _____, Le 12/03/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics